



Conthey **INFO**

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°70 MARS 2025



Vie communale

Editorial 1



Autorités

Bilan de législature 2-4

Législature 2025-2028 5

Conseil municipal

Décisions 6-7

Information de la municipalité... 7

Conseil général

Séance plénière..... 8

Assemblée bourgeoisiale

Décisions 8



Avis officiels

Contribution à la famille 9

Bourses et prêts d'études 9

Notifications « push » 10

Salle polyvalente 10



Economie

Budget 2025..... 11-13



Infrastructures & équipements

Déchets 14-15

Chauffage à distance 15-16

Homologation zones 30km/h... 16



Batiments & constructions

Cité de l'énergie 17

Indicateurs énergétiques 18

Halle des Pinèdes 18



Territoire & environnement

Appellation Grand Cru..... 19

Vignes en friches..... 19

Lutte par confusion..... 19



Formation & structure d'accueil

Préparer l'entrée à l'école..... 20

Cours de soutien..... 20

Accueil pré- et parascolaire 21

Espace de loisirs sécurisé..... 22



Santé, social & intégration

Conth'Act..... 23

Statistiques 24

Nonagénaires et centenaire..... 25



Culture, sports & loisirs

Mérites contheysans 26-27

Bibliothèque Conthey 27

Conthathlon 28

Tour Lombarde..... 29

Conthey Show..... 30

Foire St-Georges 31

Manifestations..... 32



Christophe Germanier
Président

Départ pour le deuxième quart-temps XXI^e

2025 marque le début d'une nouvelle législature. Suite aux élections communales de l'automne dernier, les nouvelles autorités ont débuté leur travail depuis quelques temps. Le Conseil municipal s'est réparti les différents dicastères et le Conseil général s'est constitué, avec un bureau et des commissions permanentes. Les forces de la Commune sont importantes et nous pouvons ainsi remercier chaleureusement tous nos prédécesseurs. Mais tout le monde le sait, nous ne pouvons nous en satisfaire, et malgré le fait que tout se passe bien, de nouvelles demandes arrivent et des projets sont en cours. Le bien-être de la population contheysanne demeure le leitmotiv de toutes nos actions.

A chaque début d'année, il est de bon ton de se retourner rapidement sur ce qui s'est passé « hier ». Le bilan de la législature précédente est à votre disposition dans cette édition et force est de constater que les annonces d'un programme ambitieux ont trouvé des réponses très positives dans la réalisation et l'avancement des projets. Aujourd'hui, la population de Conthey approche les 9'500 habitants... le chiffre des 10'000 n'est plus une utopie... et tout cela va très vite. La Commune se dote des infrastructures nécessaires et d'une administration adaptée pour une réponse à toute sa population et les actions à venir maintiendront ce cap. La communication étant le maître-mot de ce siècle, nous poursuivons

notre effort de transparence pour mettre toutes les informations nécessaires à disposition de tous. Dorénavant, les principales décisions du Conseil municipal seront transmises régulièrement via notre site internet www.conthey.ch... et pour y avoir accès, rien de mieux que de s'abonner aux notifications de celui-ci. Cela ne peut remplacer la vraie communication de proximité chère à chacun et c'est pour cela que nous poursuivons ce chemin avec différents outils, dont celui que vous tenez entre vos mains. Le Conthey-Info reste également un vecteur de communication essentiel pour l'administration communale, permettant la transmission d'informations d'actualités et de tout autre élément important.

Un programme de législature va prochainement être présenté et mis sur pied par l'exécutif communal. Nous vous informerons régulièrement sur tous les projets concernant notre territoire. Le personnel de l'administration, le Conseil municipal, ainsi que tous les membres du Conseil général sont à votre disposition pour tout renseignement ou information complémentaires. Nous sommes là pour vous et à l'écoute de vos demandes, besoins.

Une période législative correspond à 4 ans : c'est à la fois court et long, proche et lointain. La motivation est présente, les défis nombreux... Donc, tous ensemble, mettons-nous en marche et dessinons la route de ce deuxième quart-temps du XXI^e siècle.



Bilan de législature

Dicastères et réalisations



01. Administration générale

L'administration communale avait pour objectif de mettre à disposition un service en réponse aux besoins et demandes (locaux, ouverture des bureaux, correspondance, etc.). Nos objectifs:

Améliorer la communication interne et externe de l'administration (moyens informatiques, site, réseaux sociaux, Conthey Info, etc.)

- ✓ Mise en place d'un nouveau site internet
- ✓ Meilleure communication interne et externe (notifications du site internet, réseaux sociaux)

Mettre en place et finaliser le redéploiement de l'administration

- ✓ Mise en place effectuée et intégrée au fonctionnement de l'administration actuelle

Obtenir la labellisation Valais Excellence

- ✓ Valais Excellence
- ✓ Commune en santé
- ✓ Cité de l'Énergie
- ✓ Cyber-Safe
- ✓ Ecole en santé
- ✓ Rivière Perle PLUS

Mettre en place une gestion de crise

- ✓ Réalisée

02. Formation – Jeunesse

L'administration communale souhaitait adapter et mettre à disposition des infrastructures pour la formation. Nos objectifs:

Poursuivre l'équipement numérique des salles de classe (tableaux interactifs, tablettes, etc.)

- ✓ Réalisé

Analyser et définir les projets de rénovation des bâtiments scolaires primaires et CO

- 🔴 Finalisation et réalisation des travaux en cours

Offrir des structures et des services en réponse aux besoins

- ✓ Étude pour une crèche-nursérie à Châteauneuf / Conthey réalisée, ouverture pour août 2025

03. Finances – Economie

L'administration communale avait pour but d'assurer une planification financière adaptée aux possibilités de la Commune. Nos objectifs:

Réviser et adapter les taxes communales: eaux

- ✓ Règlements en vigueur

Réviser le processus d'élaboration budgétaire

- ✓ Réalisé

Soutenir et encourager la vitalité économique en assurant une vision à moyen-long terme du développement de la zone commerciale (en lien avec l'aménagement du territoire)

- 🔄 En continu

Assurer des bonnes relations Églises - Commune dans la gestion des cimetières - organisation et règlement

- 🔴 Règlement en cours de rédaction



04. Population – Santé – Social

L'administration communale souhaitait poursuivre l'intégration intergénérationnelle et multiculturelle. Nos objectifs:

Maintenir le label Commune en santé

- ✓ Label renouvelé

Mettre en place le projet « Arriver et bien vivre à Conthey »

- ✓ Projet finalisé

Programme d'intégration cantonal

- ✓ Implémentation PIC3 et coordination au niveau intercommunal

05. Culture – Tourisme – Sports

L'administration communale avait pour objectif de maintenir et de promouvoir les événements culturels sur la Commune. Nos objectifs:

Maintenir et promouvoir les événements sportifs et culturels sur la Commune

- ✓ Aide à la coordination pour les manifestations sportives (Défi Derborence, Tour des Stations, Ride the Alps, Marathon des Terroirs, Championnat de pétanque, etc.)

Dynamiser et coordonner la commune avec les manifestations culturelles

- ✓ Conthey Show, St-Cep, Nuit des Musées, Journée du patrimoine, 1^{er} août

Promouvoir la Salle Polyvalente

- ✓ Nouvelle plaquette de présentation élaborée en 2021 et transmise à de nouveaux clients potentiels
- ✓ Audit de gestion en 2023
- ✓ Engagement d'un nouveau responsable de la Salle Polyvalente en 2024

Développer les activités touristiques

- ✓ Promotion et mise en valeur de la Tour Lombarde:
 - ateliers participatifs sur mandat de la Bourgeoisie en 2022, ayant abouti à un mandat d'études parallèles (un projet lauréat a été désigné en septembre 2023);
 - achats de nouveaux bâtiments;
 - engagement d'une gérante pour la gestion du caveau et des salles de la Tour Lombarde, dynamisation du lieu;
 - convention de mise en gérance élaborée en 2023, revue en 2024.
- ✓ Panneaux du sentier viticole entièrement refaits
- ✓ Installation de bornes de recharge pour vélos électriques

06. Bâtiments – Constructions

Nos objectifs:

Assurer la mise à disposition de bâtiments conformes aux normes et aux besoins

- ✓ Construction des bâtiments pour les Services techniques (Pinèdes)
- ✓ Mise en place d'un programme informatique pour les dossiers de construction (e-Construction en place et fonctionnel)

Offrir des espaces accueillants de détente, rencontre

- Ⓛ Réalisation d'une place publique à Premploz et à Sensine (Place de Premploz inaugurée, Place de Sensine en cours)

07. Territoire – Environnement

Nos objectifs:

Révision du RCCZ et du plan d'affectation des zones (PAZ)

- Ⓛ En cours d'élaboration
Deux séances d'information publique ont déjà eu lieu

Inventaire du patrimoine bâti

- Ⓛ En cours

Promouvoir les énergies renouvelables

- ✓ Planification de la mise en œuvre du Plan directeur des énergies élaborée

Protéger contre les dangers naturels

- Ⓢ Contrôle et assainissement des forêts, en continu
- Ⓛ Suivi du plan de gestion et aménagement de Derborence, en cours

Développer un trafic adapté aux contingences actuelles et futures

- Ⓢ Promotion de la mobilité douce, en continu
- Ⓛ Projet de la T9 – suivi et réalisation en collaboration avec le Canton en cours (démarrage des travaux en 2034/2035 selon les estimations du SDM)

Environnement

- ✓ Mise en place du système Gastrovert
- ✓ Poursuite de l'assainissement de la STEP intercommunale Vétroz-Conthey

08. Infrastructures – Equipements

Nos objectifs:

Dynamiser le secteur viti-vinicole en collaboration avec les associations partenaires

- Ⓛ Projet et réalisation du maintien du vignoble en terrasse (travaux débutés en octobre 2023 et en cours)
- Ⓛ Projet global du réseau d'irrigation du vignoble (en cours, en parallèle au maintien du vignoble en terrasse)

Maintenir des mesures dans le cadre d'un développement durable

- Ⓛ Mise en place de la nouvelle déchetterie – Collombé (mise en service été 2025)
- ✓ Accompagnement dans le projet de développement régional (PDR)
- ✓ Revitalisation et sécurisation de la Morge

Entretien des routes et ouvrages, chemins pédestres et sentiers de randonnée, VTT

- Ⓢ Planification des rénovations et entretiens des routes, sentiers, en continu et poursuite

09. Sécurité

Nos objectifs:

Maintenir la sécurité sur la Commune

- Ⓢ Mise à jour des plans d'intervention (PAI) et procédures au niveau communal en lien avec les cartes des dangers, en continu actualisation chaque année
- Ⓢ Continuité d'un service de Police de proximité, en continu
- ✓ Homologation des zones 30

10. Affaires intercommunales

Nos objectifs:

- Ⓢ Agglo Sion – Agglo VS central: mise en œuvre des mesures, en continu
- ✓ Réflexion sur les collaborations intercommunales
- ✓ Mise en place du projet « Interface gare Châteauneuf »
- ✓ Démarrage du projet « Télécabine Conthey-Nendaz »

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 08 h30 – 11 h30
Mercredi : 08 h30 – 11 h30
14 h 00 – 18 h 00

Des rendez-vous en dehors des heures d'ouverture peuvent être pris par téléphone.

GUICHET VIRTUEL

Effectuez vos démarches administratives (formulaires, demandes, etc.) via notre guichet virtuel accessible sur www.conthey.ch



LEGISLATURE 2025 - 2028

Découvrez le nouveau visage du Conseil général et du Conseil municipal :



Photo : Jean-Claude Roh

En séance du Conseil municipal du 8 janvier 2025, la répartition suivante des dicastères pour la législature 2025-2028 a été décidée :

- | | |
|---|---|
| <p>1. Administration générale
<i>Christophe Germanier</i></p> | <p>Administration - gestion du personnel ; Relations intercommunales ;
Communication – Information – Informatique ; Salle polyvalente ;
Projets communaux</p> |
| <p>2. Finances - Economie
<i>Gautier Moulin</i></p> | <p>Budgets, comptes, fiscalité et taxes ; Promotion économique ; Églises - Paroisses</p> |
| <p>3. Formation - Structure d'accueil
<i>Claudine Fumeaux</i></p> | <p>Formation ; Commission scolaire ; Structure d'accueil : nurserie – crèche – UAPE ;
Commission de la formation professionnelle ; Bibliothèques – Ludothèque</p> |
| <p>4. Population - Santé - Social
<i>Damien Fumeaux</i></p> | <p>Population ; Service social – CMS ; Nouveaux citoyens - promotions civiques ;
Intégration – Droit de cité ; Commune en santé</p> |
| <p>5. Sécurité
<i>Gérald Nanchen</i></p> | <p>Dangers naturels ; Police urbaine et champêtre ; Service du feu CSP -
Protection civile ; Coordination intercommunale – EMCR ; Tribunal de police</p> |
| <p>6. Culture - Tourisme - Sports
<i>Anne-Laure Dessimoz</i></p> | <p>Sociétés locales ; Manifestations ; Animation socio-culturelle - Conth'Act ;
Espaces publics ; Tourisme - promotion du territoire ; Tour Lombarde –
promotion des produits du terroir</p> |
| <p>7. Bâtiments - Constructions
<i>Régis Evéquo</i></p> | <p>Dossiers de constructions - Police des constructions ; Infrastructures et immeubles
communaux et bourgeoisiaux ; Gestion et entretien des bâtiments ;
Mesures énergétiques</p> |
| <p>8. Infrastructures - Equipements
<i>Stéphanie Germanier</i></p> | <p>Routes communales, chemins et sentiers pédestres ; Parcs – jardins – cimetières ;
Salubrité publique ; Réseaux des eaux propres et usées ; Cours d'eau – Irrigation ;
Énergie hydraulique</p> |
| <p>9. Territoire - Environnement
<i>Philippe Germanier</i></p> | <p>Aménagement du territoire ; Règlement des constructions et zones – PAZ ; Plans
généraux des eaux et de l'évacuation des eaux (PGA + PGEE) ; Exploitation des
forêts et des alpages ; Agriculture - Viticulture - Vignoble en Terrasses ; Mobilité -
Trafic - transports ; Cadastre</p> |

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances d'août 2024 à décembre 2024, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Autorisations d'exploiter

Autorisations d'exploiter octroyées aux établissements suivants :

- Migros Restaurant & Take Away, par M. Mathieu Marcel Stève Fournier, le 8.08.2024
- Rao's Pizza, par M. Emanuele Rao, le 28.11.2024
- Café des Alpes, par M. Hafsa Ouchrih, le 12.12.2024
- Le 9/38 Coffee House Conthey, par Mme Sylvia Delaloye, dès le 21.12.2023

Décisions diverses

- Convention – Compensation des pertes de recettes dans le cadre de l'entente tarifaire: entente tarifaire Sion, Conthey et Saint-Léonard pour les transports publics
- Devis pour la stratégie de communication de la Commune
- Validation du budget 2025 de la Société de Développement des Coteaux du Soleil
- Définition du périmètre d'inventaire pour Erde et Premploz - Patrimoine du bâti Lot 3
- Octroi de subvention à TéléConthey pour l'année 2024-2025
- Renouvellement des contrats pour les photocopieurs des écoles
- Convention de collaboration entre le Commune de Conthey et l'Association Conthey Show
- Validation du budget 2025 de la Municipalité
- Validation de la planification financière 2025-2028 de la Municipalité et de la Bourgeoisie
- Validation du planning de fermeture 2025 de la Structure d'accueil
- Slogan « Conth'Energie » pour le label Cité de l'Energie
- Attribution des subventions annuelles aux sociétés locales
- Convention de collaboration 2025 avec Mme Delphine Gabbud pour la gérance du caveau et des salles de la Tour Lombarde
- Validation de la Convention 2026-2029 relative à la gestion régionale de la taxe au sac à ordures ménagères
- Validation du PA5 dans sa version finalisée: Agglo Valais central
- Accord pour le départ depuis Conthey du Tour de Romandie Féminin 2025
- Validation de l'assujettissement à la TVA pour la Salle Polyvalente
- Directives Nurserie-crèche et UAPE: entrée en vigueur dès août 2025
- Collaboration avec des étudiants de la HES-SO Valais-Wallis pour le développement de mesures d'intégration
- Validation de l'offre pour l'achat d'un tonne-pompe
- Contributions d'estivage 2024 pour les alpages de Larzey & de la Pierre, de Dorbon, d'Ayroz et de Flore

A partir de 2025, les principales décisions de chaque séance du Conseil municipal seront publiées sur le site internet de la Commune de Conthey > Vie officielle > Actualités >

Règlement communal sur la gestion des déchets

Le Conseil municipal a prononcé 8 mandats de répression pour des infractions au Règlement sur la gestion des déchets, pour un montant de CHF 3'150.–

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement en contrat à durée indéterminée de 5 nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs :

- **Duc Gwenaël**, collaborateur administratif – Chancellerie, dès le 1.01.2025
- **Berthouzoz Johann**, responsable entretien des bâtiments – Entretien des bâtiments, dès le 1.01.2025
- **Achermann Denis**, personnel d'entretien – Entretien des bâtiments, dès le 1.01.2025
- **Crettaz Barbara**, assistante socio-éducative – Structure d'accueil, dès le 1.01.2025
- **Müller Romain**, forestier-bûcheron – Forêts, dès le 01.04.2025.

Le Conseil municipal a pris note de la fin des contrats à durée indéterminée suivants :

- **Nicole Iten**, personnel d'entretien – Entretien des bâtiments, départ à la retraite au 31.12.2024
- **Quinodoz Marie**, assistante socio-éducative – Structure d'accueil, au 31.12.2024
- **Berger Christophe**, responsable travaux publics et assainissement urbain - Services techniques, au 31.3.2025
- **Bevanda Dubravka**, patrouilleuse scolaire – Police, au 31.3.2025.

Le Conseil municipal tient à adresser ses remerciements à **Mme Iten Nicole** pour son engagement en qualité de personnel d'entretien, durant plus de 24 ans, qui a pris sa retraite au 31 décembre 2024. Mme Iten a principalement travaillé au sein de l'école de Plan-Conthey.

Le Conseil municipal lui souhaite une très belle et heureuse retraite.

Informations de la Municipalité

- Office du tourisme : M. Manu Broccard, professeur HES à l'Institut du tourisme a porté à la connaissance du Conseil général le rapport sur les stratégies et lignes directrices du tourisme pour la Commune de Conthey.
- STEP : état de situation des travaux de rénovation et d'assainissement de la STEP intercommunale de Conthey/Vétroz.
- Déploiement des compteurs d'eau : la Commune de Conthey dénombre près de 3000 clients concernés. Au 31.12.2024, environ 700 compteurs ont été posés.
- Patrimoine bâti : deux séances d'informations publiques ont eu lieu concernant les deux lots mis à l'enquête.
- Agglo VS central, PA5 : une information publique a eu lieu.
- Clean up day : les clean up days ont eu lieu les 13 et 14 septembre avec une participation tant des écoles que des membres des autorités communales.
- Locaux des Pinèdes : déménagement effectué en novembre 2024.
- Nurserie-crèche : les travaux ont débuté.
- Des études ont été menées concernant la réfection des écoles de Châteaunef et Erde.
- Centenaire : Mme Eliane Udry, doyenne de la Commune de Conthey a fêté son centième anniversaire le 22.10.2024.
- Association Cité de l'énergie : la Commune de Conthey a été labellisée « Cité de l'énergie ».
- TCN (Télécabine Conthey Nendaz) : un appel d'offre a été lancé pour la construction de la télécabine. Une information publique aura lieu le 6 mai 2025 ; s'en suivra une modification partielle des plans de zone.



*Eliane Udry, doyenne
de la Commune de Conthey.
Photo : Raphaël Fleury - Fokale.Photo*

CONSEIL GENERAL

Au cours des séances du 24 septembre et du 10 décembre 2024, le Conseil général a pris, en autres, les décisions suivantes :

Décisions diverses

- Cautionnement concernant l'assainissement de la STEP étape 3.
- Le Conseil général a pris connaissance du rapport de la COGES.
- Validation du budget 2025 de la Municipalité.
- Le Conseil général a pris connaissance du rapport de la Commission EEE sur les activités 2024 des différents services concernés.
- Le Conseil général est informé du bilan de la législature du Conseil communal.
- En décembre, le bilan de la législature du Conseil général est présenté. Il résume les différents travaux menés par les diverses commissions.

Postulats

- Horaire de l'administration communale, postulat déposé par M. Damien Fumeaux, UDC.
- Bancs-stop, postulat déposé par M. Gérald Nanchen, le Centre.

Interpellation

- Entretien des places de jeux de la commune, interpellation déposée par M. Damien Fumeaux, UDC.

Question

- Vélos en libre-service vandalisés, question déposée par Gérald Nanchen, le Centre.

Séance constitutive du 21 janvier 2025

Mardi 21 janvier, le Conseil général s'est réuni en séance plénière à la Salle polyvalente de Conthey et a procédé aux nominations suivantes :

Composition du Bureau du Conseil général :

- **Monsieur Jean-Daniel Vergères**, Alliance communale, Président du Conseil général
- **Monsieur Dominique Fragnière**, le Centre, Vice-président du Conseil général
- **Madame Sabrina Ruchat**, UDC et Union des Citoyens, secrétaire du Conseil général
- **Monsieur Guillaume Papilloud**, chef du groupe Alliance communale
- **Madame Ana Catarina Iten**, cheffe du groupe UDC et Union des Citoyens
- **Madame Nulifer Cito**, cheffe du groupe le Centre
- **Madame Emilie Dessimoz**, cheffe du groupe les Vert.e.s et PS

Présidence des commissions permanentes :

Madame Emilie Dessimoz, membre du groupe les Vert.e.s et PS a été élue au poste de **Présidente de la Commission de gestion**.

Monsieur Daniel Gyger, membre du groupe le Centre a été élu au poste de **Président de la Commission de l'édilité, de l'énergie et de l'environnement**.

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Lors de la séance plénière du 10 décembre 2024, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le budget 2025 de la Bourgeoisie.

AVIS OFFICIELS

Contribution à la famille

Action 2024

Les chèques envoyés aux familles en juin 2024 sont à faire valoir jusqu'au 31 mars 2025. La directive communale relative à cette action, ainsi que la liste des prestataires reconnus, sont disponibles sur le site internet de la Commune de Conthey. Nous rappelons que les chèques sont libellés au nom de l'enfant et sont valables uniquement pour son propre usage. Ils ne sont en aucun cas transmissibles, même au sein de la fratrie. Un contrôle strict est effectué par les commerces, clubs et sociétés sur la base de la pièce d'identité du bénéficiaire.

Action 2025

Les nouveaux prestataires souhaitant participer à la prochaine action, peuvent s'inscrire jusqu'au 31 mars 2025 via le bulletin de participation sur le site Internet de la Commune de Conthey. Les nouvelles demandes seront soumises au Conseil municipal en avril prochain.

Participation communale pour l'achat d'un abonnement Magic Pass

Dans le cadre de l'action « Contribution à la famille », les enfants bénéficiant de chèques « Sport et culture », peuvent faire valoir leurs chèques pour un abonnement Magic Pass préalablement acheté. Le montant total des chèques transmis sera alors remboursé et une participation communale de CHF 69.- par abonnement sera versée.

Cette participation est uniquement valable avec les chèques « Sport et culture ».

Le formulaire « Participation Magic Pass » est disponible sur le site Internet de la Commune de Conthey. Il est à compléter et à retourner au Service Culture et Société au plus tard pour le 31.03.2025. Les chèques 2024 doivent être joints au formulaire, ainsi que le justificatif d'achat de l'abonnement.

Bourses et prêts d'études 2024/2025

En complément au soutien à la formation octroyé par l'Etat du Valais, la Commune de Conthey accorde également des bourses et prêts d'études représentant le 20% des sommes allouées par le Canton (au maximum CHF 5'000.00), l'objectif étant de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Pour bénéficier de ce soutien supplémentaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale.
2. Être citoyen suisse, domicilié à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissant étranger établi sur le territoire communal depuis 10 ans au moins.

Le formulaire communal de demande d'allocations de formation doit être adressé à **Commune de Conthey – Service Formation – Route de Savoie 54 – 1975 St-Séverin** d'ici au 31 décembre de l'année scolaire en cours ou dans les 30 jours suivant la décision positive de l'Etat du Valais.

<https://www.conthey.ch/files/Formulaire-communal-Demande-bourses-et-prets.pdf> ou scannez le QR-Code:



Notifications « push »

Depuis l'été dernier, il est possible de s'abonner aux notifications du site internet de la Commune de Conthey.

Qu'est-ce que c'est ?

Les notifications « push » sont des messages instantanés que vous recevez même lorsque vous n'êtes pas sur notre site internet. Elles sont conçues pour vous tenir informés des actualités directement sur votre appareil, que ce soit votre ordinateur, ordinateur portable, tablette ou smartphone.

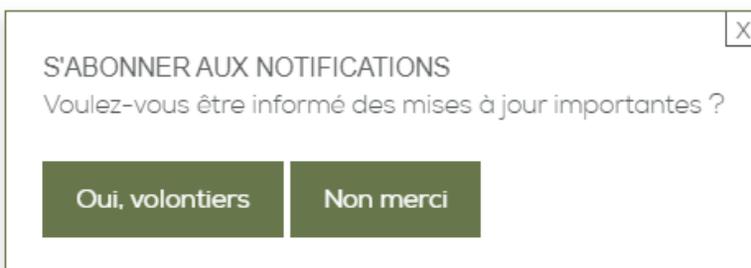
Pourquoi les activer ?

En activant les notifications « push » lorsque vous vous rendez sur notre site internet www.conthey.ch, vous ne manquerez pas les dernières actualités et informations de la Commune.

Comment activer les notifications ?

C'est simple ! Lorsque que vous visiterez notre site internet, un message apparaîtra vous demandant si vous souhaitez activer les notifications. Cliquez simplement sur « Oui, volontiers » puis, si votre navigateur le demande, sur « Autoriser » pour commencer à recevoir nos notifications « push ».

A noter que les notifications seront envoyées uniquement vers l'appareil depuis lequel vous vous êtes abonné. Si vous désirez recevoir les notifications sur votre téléphone portable, visitez notre site internet depuis votre navigateur préféré sur votre smartphone, puis activez les notifications push.



 Afficher les notifications

Autoriser

Bloquer

Votre vie privée compte

Nous respectons votre vie privée, c'est pourquoi nous vous demanderons votre autorisation avant d'envoyer des notifications. Vous pouvez les désactiver à tout moment dans les paramètres de votre navigateur.

Pour toutes questions supplémentaires liées à cette fonctionnalité : chancellerie@conthey.ch

La Salle Polyvalente se développe !

Une nouvelle équipe prend en charge la gestion de la Salle polyvalente de Conthey à partir d'octobre 2024. Monsieur Ludovic Glassey, responsable de la salle, fait partie de cette équipe dynamique et dédiée. Il devient le contact principal pour toutes les réservations, demandes et informations concernant la salle.

L'équipe se tient à disposition pour accompagner dans l'organisation des événements, en veillant à ce que chaque détail réponde aux attentes et besoins spécifiques.

Pour toute prise de contact :

E-mail : salle.polyvalente@conthey.ch

Téléphone : 027 345 56 58



Photo : Jean-Claude Roh

BUDGET 2025

Le budget 2025 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 3 octobre 2024 et par le Conseil général le 10 décembre 2024. **Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch.**

Planification financière

La planification financière adaptée chaque année à l'évolution du contexte communal s'étend jusqu'en 2028. Elle indique les fourchettes financières maximales dans lesquelles le Conseil municipal a décidé de fixer ses priorités et sert de base à l'élaboration du budget 2025. **Vous trouverez le fascicule complet de la planification financière avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch.**

Aperçu général

Avec un total de revenus financiers de **CHF 44'602'700** et un total de charges financières de **CHF 39'362'500**, le compte de résultats dégage une marge d'autofinancement de **CHF 5'240'200**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 5'789'200**, des attributions aux financements spéciaux pour **CHF 5'500** et des prélèvements pour **CHF 293'800**, le compte de résultats présente une perte de **CHF 260'700**.

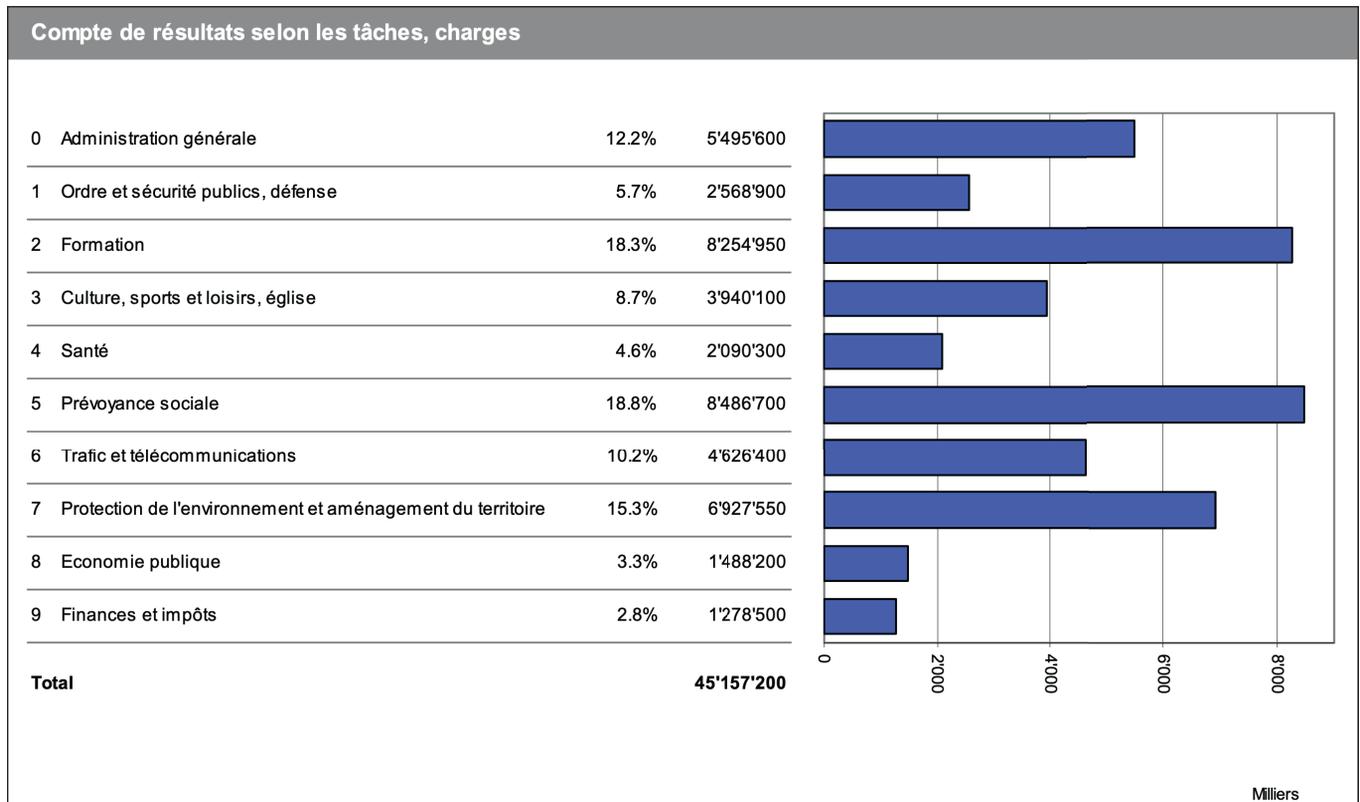
Compte de résultats	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/B25	Ecart en %
Charges financières	36'498'763	37'125'740	39'362'500	2'236'760	6.02%
Revenus financiers	42'616'342	41'282'650	44'602'700	3'320'050	8.04%
Marge d'autofinancement	6'117'579	4'156'910	5'240'200	1'083'290	26.06%
Amortissements planifiés	5'576'737	5'656'500	5'789'200	132'700	2.35%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	512'047	498'020	5'500	-492'520	-98.90%
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	19'533	0	293'800	293'800	
Excédent de charges	0	1'997'610	260'700	-1'736'910	-86.95%
Excédent de revenus	48'327	0	0	0	

Avec un total de dépenses de **CHF 12'340'000** et un total de recettes de **CHF 4'435'000**, le compte des investissements présente un résultat net de **CHF 7'905'000**.

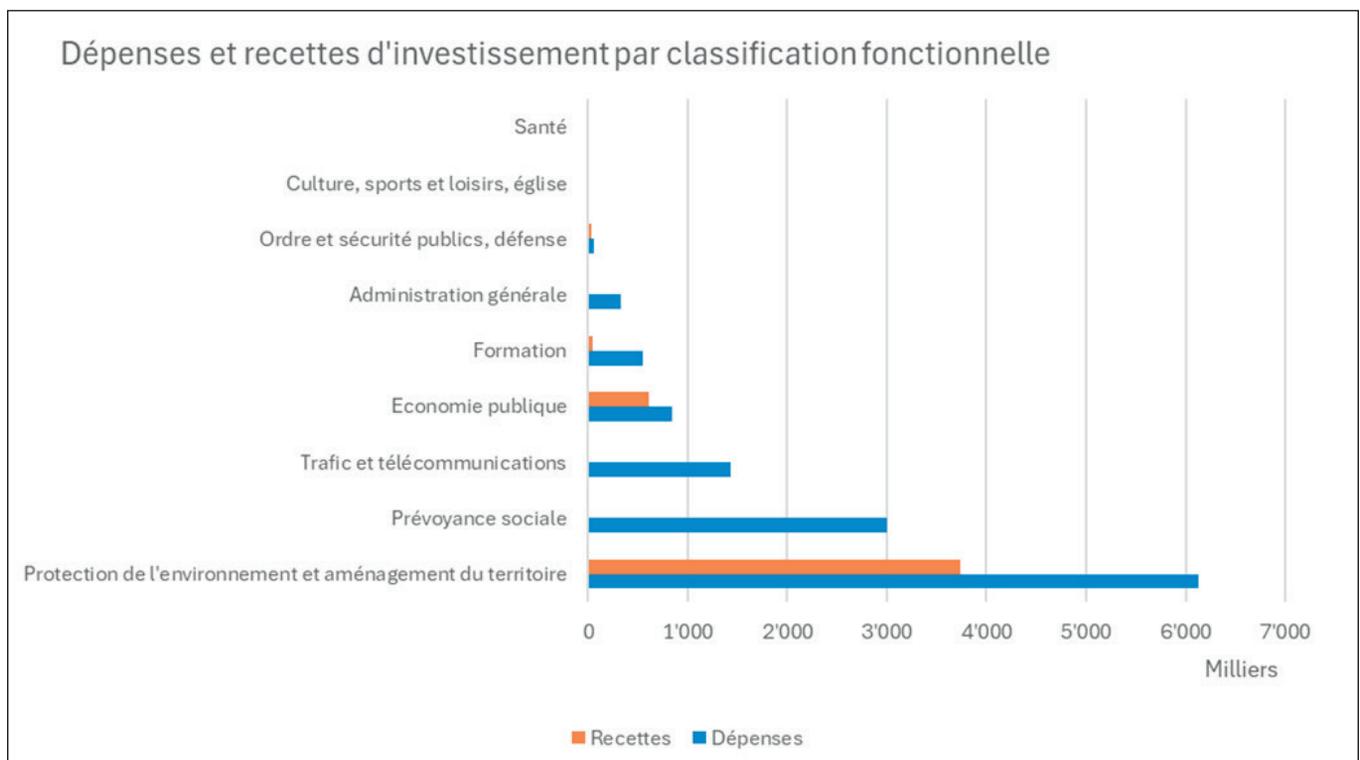
Compte des investissements	Compte 2023	Budget 2024	Budget 2025	Ecart B24/B25	Ecart en %
Dépenses	11'652'291	14'554'000	12'340'000	-2'214'000	-15.21%
Recettes	4'005'864	4'755'000	4'435'000	-320'000	-6.73%
Investissements nets	7'646'427	9'799'000	7'905'000	-1'894'000	-19.33%

Répartition des charges communales par fonction

Le graphique ci-dessous illustre la répartition du budget par secteurs d'activité. Les dépenses liées à la prévoyance sociale (crèche) ont dépassé celles liées à la formation.



Répartition des dépenses d'investissements par fonction



Un peu moins de la moitié des dépenses brutes d'investissement concerne la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire, secteur fortement subventionné (recettes) comme le démontre le graphique ci-dessus.

Conclusion

Malgré le contexte économique globalement tendu de ces dernières années, le Conseil municipal, grâce à un important travail de priorisations des dépenses et de maîtrise du budget de fonctionnement, a su conserver les moyens financiers nécessaires à garantir aux citoyennes et citoyens des infrastructures indispensables et un service de qualité.

Le budget 2025 de la Municipalité, élaboré avec rigueur et réalisme, est équilibré et présente une légère perte de **CHF 260'700**. La fortune, maintenue à plus de **CHF 39'900'000** au 31.12.2024, permet d'absorber cet excédent de charge.

Le Conseil municipal est conscient que les défis à relever sont encore nombreux et que la vigilance reste de mise pour conserver des finances publiques saines.

Fiscalité

Les déclarations fiscales 2024 sont à adresser directement au service cantonal des contributions, section des personnes physiques, avenue de la Gare 35, 1951 Sion.

Pour la période fiscale 2024, l'impôt personnel communal a été fixé à CHF 24, le taux d'indexation à 160% et le coefficient d'impôt à 1.20. L'impôt sur les chiens se monte à CHF 150.

Pour la période fiscale 2025, l'impôt personnel communal a été fixé à CHF 24, le taux d'indexation à 163% afin de compenser les effets de la progression à froid et le coefficient d'impôt à 1.20. L'impôt sur les chiens se monte à CHF 150.

Encaissement - Rappel

Seuls les bulletins de versement munis d'un QR code adéquat doivent être utilisés pour les versements en faveur de la Municipalité. Les ordres permanents enregistrés pour les versements des tranches d'impôts doivent être mis à jour chaque année en fonction des bulletins QR reçus.

Paiements des impôts communaux: calcul des intérêts	Taux 2024	Taux 2025
Les tranches non payées dans les 30 jours dès l'échéance portent intérêt moratoire .	3.5%	3.75%
Pour les montants d'impôt encore dus au 31.03 de l'année qui suit la période fiscale concernée, un intérêt compensatoire négatif est facturé. Les intérêts compensatoires négatifs représentant des montants inférieurs à CHF 500.00 ne sont pas facturés.	3.5%	3.75%
Les paiements anticipés portent intérêt rémunérateur .	0%	0.25%
Le trop facturé payé porte un intérêt de remboursement .	3.5%	3.75%

Taxes

Les tarifs sont publiés sur notre site internet www.conthey.ch.

INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS

Déchets urbains

Les Services techniques de la commune de Conthey rappellent certaines règles concernant l'utilisation des places de récupération des déchets. L'utilisation des containers à déchets enterrés (type moloks ou autres) est strictement réservée aux ordures ménagères déposées dans les sacs blancs spécifiques. Ces sacs, soumis à une taxe anticipée, sont disponibles dans tous les commerces locaux. Le dépôt de tout autre type de sacs non taxés est formellement interdit, sauf pour les petits sacs utilisés pour

ramasser les déjections canines. Les contrevenants risquent des amendes élevées, bien supérieures au coût des sacs taxés. Par exemple, pour le dépôt d'un sac de 35 litres ou plus, l'amende peut atteindre entre CHF 150 et CHF 300, en plus des frais administratifs pouvant s'élever à CHF 150. Depuis 2018, le prix d'un sac de 35 litres est fixé à CHF 1.90, taxe incluse (taxe comprise / variable et adaptable à la situation). Les éco-points font l'objet de surveillances et de contrôles aléatoires. Pour



2024, une vingtaine de personnes ont dû s'acquitter des amendes relatives à ces infractions. Le respect de ces règles contribue à préserver la propreté et l'esthétique de la commune.

Acheminement des déchets

Certains déchets doivent être déposés dans les déchetteries ou d'autres points de collecte destinés aux ménages privés.

Voici un résumé des déchets acceptés dans les déchetteries de Beusson et d'Ecobois :

Ramassage des déjections canines

Des sacs à crottes sont disponibles dans les localités ainsi que sur les chemins fréquentés par les promeneurs et leurs chiens. Ces sacs doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet. En l'absence de poubelle à proximité, ils peuvent également être déposés dans les moloks (aucun autre type de déchet ne doit être mis dans ces sacs). Une analyse sera effectuée sur certains secteurs pour éventuellement rajouter des distributeurs et des poubelles.

Cigarettes électroniques

Chaque cigarette électronique contient une batterie. C'est pourquoi les « vapeuses » sont des appareils électriques et doivent impérativement être recyclés. Elles contiennent en effet de précieuses matières premières, mais aussi des polluants qui pourraient être rejetés dans l'environnement en cas d'élimination non conforme. Découvrez ici comment et où éliminer gratuitement vos cigarettes électroniques défectueuses ou vides :



Le Vape Recycling Bag est le nouveau sac de recyclage pour les cigarettes électroniques. On le trouve dans les points de vente de cigarettes électroniques. Désormais, il est également possible de le commander gratuitement chez soi. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://www.vape-recycler.ch/fr/vape-recycling-bag/Bestellformular.html>

Le littering a un coût

L'abandon de déchets sur la voie publique – également appelé littering fâche les citoyens et génère des surcoûts pour les communes.

Les frais de nettoyage engendrés par le littering dans les lieux et les transports publics suisses ont fait l'objet d'un recensement systématique. L'étude montre que les coûts totaux s'élèvent, pour l'ensemble de la Suisse, à environ CHF 200 mio. par an, qui grèvent le budget des communes de CHF 150 mio. et celui des entreprises de transports publics de CHF 50 mio. De plus amples informations, peuvent être consultées sur lien : <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets.html>

Horaires d'ouverture des déchetteries

Déchetterie de Beusson :

Été (dès le passage à l'heure d'été)
 Mardi & vendredi 13h30 à 18h00
 Samedi 07h30 à 12h00 / 13h30 à 18h00

Hiver (dès le passage à l'heure d'hiver)

Mardi & vendredi 13h30 à 17h30
 Samedi 07h30 à 12h00 / 13h00 à 17h30

Déchetterie d'Ecobois :

Du 1^{er} mars au 31 octobre
 07h30 – 12h00
 13h00 – 18h00
 Samedi NON-STOP 07h30 à 17h00

Du 1^{er} novembre au 28 février
 07h30 – 12h00
 13h00 – 17h00
 Samedi et veilles de fête : fermeture à 17h00

Carte déchetterie Beusson - Ecobois

La consultation des poids est temporairement indisponible en raison des nouvelles cartes distribuées pour Ecobois. Il est conseillé de conserver les tickets de déchetterie pour le calcul des poids ou de s'informer auprès des Services techniques par téléphone au 027 345 56 60 ou par e-mail à st@conthey.ch.

La consultation des poids sera de nouveau possible dès l'ouverture de la nouvelle déchetterie de Beusson à l'été 2025, qui sera accessible avec **les cartes de déchetterie utilisées pour Ecobois et GastroVert**. Les cartes transmises pour GastroVert sont utilisées comme cartes d'entrée pour la déchetterie d'Ecobois à partir du 01.01.2024.

Chauffage à distance

Début des travaux du réseau de chauffage à distance à Conthey

Afin de répondre aux objectifs de la nouvelle loi sur l'énergie, qui vise à remplacer les énergies fossiles par des solutions renouvelables et durables, un nouveau réseau thermique est en cours de construction sur la Commune de Conthey. Ce projet, lancé en collaboration avec OIKEN en 2024, marque une étape importante dans la transition énergétique de la région.

Une source de chaleur durable et locale

Le futur réseau utilisera la chaleur produite à la centrale énergétique d'ecoenergy Valais SA, qui utilise des déchets de bois régional pour produire simultanément de l'énergie thermique et électrique.

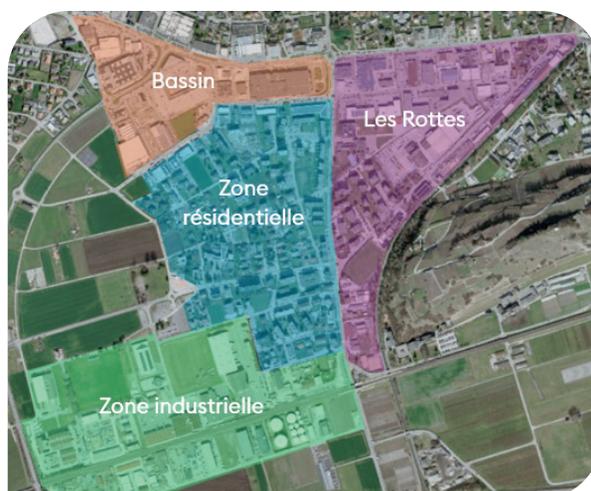
Le développement de ce réseau est réalisé en étroite collaboration entre les services des travaux publics de la Commune de Conthey et des équipes de OIKEN. Ce projet s'accompagnera de travaux complémentaires qui viseront également à moderniser les réseaux énergétiques existants et à revaloriser les espaces publics.

Un déploiement progressif

Le réseau desservira progressivement plusieurs secteurs clés :

- **Secteur Bassin** : comprenant essentiellement des commerces,
- **Zone résidentielle de Châteauneuf** : avec le centre scolaire, des restaurants et des logements,
- **Les Rottes** : avec des commerces, des industries et des logements,
- **Zone industrielle** : avec les entreprises implantées sur le site.

Avec une mise en service progressive et une finalisation prévue à l'horizon 2035, ce réseau thermique, lequel sera connecté avec la ville de Sion, deviendra le **deuxième plus important du Valais central** et sera capable de fournir de la chaleur à l'équivalent de 5'000 ménages.



Ce projet est indispensable afin d'offrir une alternative aux énergies fossiles aux habitants de Conthey et ainsi assurer l'engagement de la commune vers la transition énergétique.

Le fonctionnement d'un chauffage à distance (CAD)

Le chauffage à distance est un circuit fermé simple et efficace. Il se compose d'une centrale énergétique qui chauffe de l'eau à environ 90°C puis la transporte via un réseau souterrain jusqu'aux bâtiments raccordés. À destination, un échangeur de chaleur transfère l'énergie thermique au système de chauffage et à l'eau chaude sanitaire du bâtiment. L'eau refroidie retourne ensuite à la centrale pour être réchauffée et réutilisée.

Les avantages du CAD

Le CAD utilise une énergie renouvelable et locale, assurant une sécurité d’approvisionnement. Il est pratique, silencieux, inodore, et ne nécessite ni entretien ni ramonage. Compatible avec tous les systèmes de chauffage hydraulique, il libère de l’espace dans les bâtiments et permet de bénéficier de subventions cantonales. Enfin, il contribue fortement à réduire les émissions de CO2, faisant de ce système une solution écologique et durable pour la transition énergétique.

Mini CAD à St-Séverin

Afin de montrer l’exemple, la Commune de Conthey a décidé de valoriser le bois des forêts contheysannes. La chaudière à mazout alimentant la crypte et l’ancien bâtiment des travaux publics à St-Séverin a été remplacée par une chaudière à bois fonctionnant à la plaquette forestière. L’aide du Service forestier de la Bourgeoisie de Conthey garantit que les essences choisies répondent pleinement aux critères nécessaires pour les besoins de chauffage. De plus, la matière première provenant directement du territoire permet de maîtriser le coût de l’énergie. Cette initiative s’inscrit dans l’engagement de la Commune en matière d’énergie, tout en améliorant la qualité de l’air et en réduisant l’empreinte carbone. Cette initiative vise à respecter notre engagement en matière d’énergie, tout en contribuant à améliorer la qualité de l’air en plus de contribuer à réduire l’empreinte carbone de notre Commune.



Remplissage du silo à plaquette forestière

Homologation des zones 30 km/h

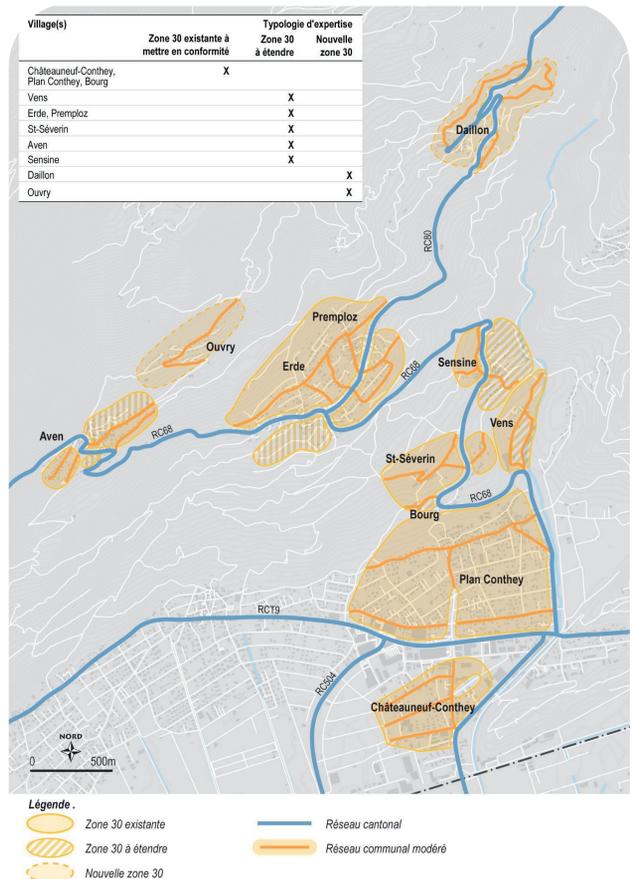
La Commune de Conthey, dans le but d’améliorer la sécurité routière et de se coordonner aux règlements et directives en vigueur, a procédé à l’adaptation, l’extension et la mise à jour des zones 30 km/h déjà existantes dans les secteurs de tous les villages de la plaine et du coteau. Des mesures d’aménagement et de modération pour certaines routes et rues ont aussi été validées.

L’étude du dossier a été lancée en 2019 et mise en pause pendant la période du Covid et reprise en 2022.

Plus de 20 analyses de trafic ont été réalisées par la Police municipale en parallèle à ces études et remises au bureau d’ingénieur Citec en charge du projet afin d’en tenir compte dans les expertises.

Le dossier a été transmis au Canton pour homologation en fin 2023. La Commission cantonale de signalisation routière l’a approuvé le 10 avril 2024. Le dossier a ensuite été mis à l’enquête publique par ses soins.

Les premières adaptations et aménagements (signalisation verticale, marquages au sol, modérateurs de trafic) ont débuté fin novembre 2024 et se poursuivront au printemps 2025.



BATIMENTS & CONSTRUCTIONS

Labellisation Cité de l'énergie

Conthey, Cité de l'énergie

Vendredi 10 janvier dernier, lors de la traditionnelle soirée des Vœux de la Municipalité, M. René Longet, ambassadeur de l'association **Cité de l'énergie**, a remis au Président, M. Christophe Germanier, le label Cité de l'énergie, récompensant les efforts supérieurs à la moyenne déployés par la Commune de Conthey dans le domaine de sa politique communale en matière d'énergie et de climat.



L'Association Cité de l'énergie se considère comme un centre de compétence pour la politique énergétique et climatique locale en Suisse soutenu, par la Confédération.

Depuis plus de 30 ans, elle réunit les communes suisses, des grandes villes aux petits villages de montagne, qui partagent la conviction que les défis dans le domaine de l'énergie et du climat peuvent être en grande partie maîtrisés grâce à un engagement local et continu.

Lors de sa présentation, M. René Longet a souligné les progrès réalisés par la Commune ces dernières années, mettant en lumière l'importance de la coopération entre communes pour avancer de manière collective et efficace. « On se soutient, on partage, on s'encourage », a-t-il expliqué, illustrant ainsi la synergie qui s'est instaurée entre les communes voisines.

Un exemple concret de cette dynamique intercommunale est la création d'un nouveau poste de délégué à l'énergie, une initiative partagée entre les communes de Conthey, Ardon et Vétroz. Ce poste, qui témoigne d'un engagement commun pour une gestion plus efficiente de l'énergie, représente un modèle de collaboration bénéfique pour tous les acteurs impliqués.

Le développement durable et la préservation de l'environnement font également partie des priorités de la Commune. M. Longet a ainsi mentionné l'intérêt croissant pour la biodiversité, les achats durables, ainsi que l'optimisation de la station d'épuration (STEP). Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté claire de réduire l'impact écologique tout en garantissant une gestion responsable des ressources locales.

Enfin, le plan d'action présenté par la Commune se distingue par sa rigueur et sa précision. « Votre plan est d'excellente facture, très précis, avec des étapes bien définies », a déclaré M. Longet. L'accent a été mis sur la nécessité de mesurer les effets et de suivre les résultats, afin de s'assurer de l'efficacité de chaque mesure adoptée et de pouvoir ajuster les actions en fonction des retours et des besoins évolutifs.

Le Conseiller en charge de l'énergie a tenu à souligner l'importance de ce label, qui vient saluer l'engagement constant de la Commune dans la transition énergétique. « Cette reconnaissance souligne la qualité d'un travail démarré en 2018, qui a vu la réalisation du plan énergétique territorial et planification énergétique territoriale. L'obtention de ce label, avec un résultat qualifié de très bon par l'ambassadeur Cité de l'énergie, est une reconnaissance de cet engagement. »

Le territoire contheysan est confronté à des enjeux énergétiques grandissants accentués par l'augmentation croissante de sa population. Cependant, il est possible de s'appuyer sur les réalisations des générations précédentes, notamment en matière de gestion de l'eau et de production électrique des microcentrales, qui constituent un héritage précieux pour relever ces défis.

Bien que ces objectifs soient ambitieux, ils sont tout à fait réalisables et, surtout, indispensables, car la transition énergétique n'est pas une simple option. Par sa démarche, la Commune de Conthey participe activement à l'effort global visant à réduire les impacts négatifs du changement climatique.

Retrouvez le discours complet de M. René Longet sur le site internet www.conthey.ch ou via le code QR suivant :



*René Longet, ambassadeur Cité de l'énergie
et Lionel Odermatt, délégué à l'énergie*



*Remise label au Président
Christophe Germanier*

Indicateurs énergétiques sur le territoire contheysan

Pour mieux illustrer la transition énergétique en Valais, le Service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques a élaboré divers indicateurs énergétiques destinés au grand public.

Ces indicateurs sont présentés sous forme de fiches d'information par commune, mettant en évidence la situation actuelle et son évolution dans des domaines énergétiques clés :

- Approvisionnement en chaleur,
- Production photovoltaïque,
- Approvisionnement en électricité,
- Pourcentage de bâtiments disposant d'un certificat CECB,
- Montants de subventions cantonales et fédérales alloués sur notre territoire.

Vous retrouverez tous ces indicateurs en libre accès au travers du code QR suivant :



Halle des Pinèdes – Réception des travaux

Après deux ans de travaux et de mise en œuvre, les travaux d'aménagement de la halle des Pinèdes pour les Services techniques se sont achevés en novembre 2024. Cette réalisation, qui a mobilisé des équipes pluridisciplinaires a été officiellement réceptionnée. Les exploitants ne cachent pas leur satisfaction face à la qualité des infrastructures livrées.

Un projet ambitieux et essentiel

Le projet visait à moderniser les infrastructures afin de répondre aux besoins logistiques croissants de la commune. Située en un point stratégique, la halle des Pinèdes a été aménagée pour optimiser les espaces dédiés aux véhicules, améliorer les conditions de travail des équipes et garantir un service public fiable et performant.

Les principaux objectifs incluaient :

- **La création d'espaces adaptés** pour le stationnement et l'entretien des véhicules des TP.
- **L'amélioration de la fonctionnalité des locaux** en termes de circulation, d'organisation et de sécurité.
- **Une conception durable**, intégrant des solutions favorables à l'environnement et des matériaux pérennes.

Une collaboration exemplaire

Le projet a nécessité une collaboration étroite entre les autorités communales, les exploitants des TP, et les entreprises de construction. Cette synergie a permis de respecter le budget alloué.

Les défis techniques ont été nombreux, notamment en ce qui concerne l'intégration architectural aux infrastructures. Grâce à une coordination minutieuse et à l'expertise des parties prenantes, ces obstacles ont été surmontés avec succès.

Un impact positif pour l'avenir

La réception des travaux marque une avancée clé dans le développement des infrastructures de la Commune de Conthey. Conçue pour répondre aux besoins actuels et futurs, cette halle optimise les activités des Travaux publics tout en bénéficiant directement aux habitants.

Moderne et durable, elle reflète l'engagement de la commune pour un développement responsable et adapté aux défis de demain.



TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT

Appellation Grand Cru

Les viticulteurs et encaveurs souhaitant inscrire leurs parcelles pour l'appellation « Conthey Grand Cru 2025 » sont invités à retirer le formulaire d'inscription auprès du secrétariat du Service Infrastructures et Equipements de la Commune de Conthey ou directement sur le site internet <https://www.conthey.ch/files/01-Modele-fiches-inscription-parcelles-Grand-cru.pdf>

Le registre des vignes devra être joint au formulaire avec l'indication des parcelles destinées au « Conthey Grand Cru ».

Le formulaire doit être adressé à l'Administration communale de Conthey par courrier : Infrastructures et Equipement, à l'att. de Mallika Bayard, Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin ou par mail : mallika.bayard@conthey.ch pour le **31 mai 2025** au plus tard.



Vignes en friches – Rappel concernant l'évacuation des ceps

Conformément à la législation en vigueur (art. 21 de l'ordonnance cantonale du 17 mars 2004 sur la vigne et le vin – OVV), les vignes non entretenues ou laissées à l'abandon et qui présentent un risque phytosanitaire pour d'autres vignes doivent être mises en fermage ou arrachées avant le départ de la végétation l'année qui suit la constatation.

Ensuite, les souches de vigne arrachées doivent être éliminées, soit par broyage loin des parcelles de vigne si elles peuvent être transportées, ou brûlées sur place si le transport n'est pas possible après avoir obtenu une dérogation pour les feux en plein air demandé auprès de la Commune du lieu d'incinération des déchets (art. 19 al. 2 OVV).

Pour rappel, les ceps de vigne ne peuvent pas être utilisés comme bois de chauffage.

La collaboration de chacun est essentielle, et l'attention portée aux bonnes pratiques concernant les vignes en friche du vignoble est vivement appréciée.

Lutte par confusion

Protection durable du vignoble contheysan

Le règlement communal concernant la lutte par confusion contre le vers de la grappe a été approuvé par le Conseil d'Etat en date du 2 octobre 2019. Le mandat de pose et de gestion étant confié au Syndicat des vigneron qui définit le périmètre de lutte. Le paiement des factures est obligatoire pour toutes les parcelles viticoles concernées de la Commune de Conthey.



Comme depuis quelques années, la pression du ravageur reste faible. Les vignes de plaine et le secteur du bas du coteau situé entre Plan-Conthey, l'Eglise de St-Séverin et l'administration communale, de même entre la route des Fontannes et la route de Vens, ainsi qu'à l'extrême ouest et du sommet d'Aven restent hors de la

lutte par confusion en 2025. Les plans des secteurs posés sont consultables auprès de l'administration communale.

Sécurité assurée

Les parcelles non-posées ne seront pas facturées. Par ailleurs, des contrôles réguliers seront effectués par la pose de pièges durant les vols de première et deuxième génération des papillons Eudémis et Cochylys. Les résultats des contrôles seront communiqués en cas de piégeage dépassant le seuil de tolérance. Les économies réalisées permettent de maintenir la cotisation pour les vigneron à CHF 0.025/m².

Propreté du vignoble

Mis en place en 2002, ce système de lutte admis en production biologique permet actuellement d'éviter toute autre intervention insecticide dans le vignoble contheysan.

Afin de préserver notre vignoble de source de pollution, nous prions les vigneron de ramasser les diffuseurs usagés et de les jeter aux ordures ménagères.

Si notre vignoble est un paisible lieu de balade, nous enjoignons aussi tous les promeneurs et exploitants à prendre conscience de leur responsabilité personnelle pour préserver un paysage soigné, reflet d'une population et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Ne jetez pas vos déchets alimentaires ou autres, mais emportez-les jusqu'à un point d'élimination adéquat !

Le soussigné se tient volontiers à votre disposition en cas de question concernant la lutte par confusion. Merci aux vigneron pour leur collaboration et aux poseurs pour leur dévouement.

Si l'une ou l'autre personne est intéressée à aider à la pose des diffuseurs durant 1 à 2 jours courant début avril, date à définir, elle peut s'annoncer par téléphone 079 414 97 67 ou mail cavelavignolle@bluewin.ch



Syndicat des vigneron
de Conthey

Emmanuel Chassot
Président du Syndicat

FORMATION & STRUCTURE D'ACCUEIL

Préparer l'entrée de son enfant à l'école

Plusieurs mesures ont été mises en place afin de préparer au mieux et faciliter l'entrée de chaque enfant à l'école.

Offre d'accueil gratuit en structure préscolaire:

Dans le but d'amorcer ou de renforcer progressivement les apprentissages indispensables à l'entrée à l'école (respect des règles sociales, de l'autre et de soi-même, apprentissages de l'autonomie et de la propreté, etc.), y compris la langue française, un accueil préscolaire est offert chaque année de septembre à mai aux enfants qui entreront à l'école en août. Cette année, 26 enfants bénéficient de cette offre en plaine et 8 sur les hauts de la commune.

Les enfants sont accueillis en structure, dans un groupe d'enfants de leur âge, à raison de 2x2 heures par semaine, certaines demi-journées dans la semaine, en dehors des vacances scolaires et uniquement durant les temps d'activité, soit de 9h00 à 11h00 ou de 14h00 à 16h00.

Cet accueil est organisé à l'UAPE les Filous de Châteauneuf pour les enfants qui seront scolarisés en août en 1H, à Plan-Conthey ou Châteauneuf, et à l'UAPE la Marelle d'Erde, pour les enfants qui débiteront leur scolarité à Erde. Les parents des enfants concernés par cette offre seront informés personnellement dans le courant du printemps.

Pour d'éventuels renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service des Structures d'accueil soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par courriel à structure.accueil@conthey.ch

Soirées de présentation destinées aux parents des élèves qui commenceront leur 1^{re} année Harmos en août 2025:

Des soirées-rencontres se tiendront aux dates suivantes à 19h30:

- 20 mai 2025 à Châteauneuf-Conthey (ancien bâtiment)
- 21 mai 2025 à Erde
- 22 mai 2025 à Plan-Conthey

A cette occasion, les parents recevront toutes les informations utiles et rencontreront les différents acteurs de la future vie scolaire et sociale de leur enfant: les enseignantes 1-2H, la direction des écoles, le personnel de la santé scolaire, etc.

Enfin, avant son entrée à l'école, chaque enfant pourra visiter, accompagné de ses parents, la classe qui lui aura été attribuée, ainsi que sa future école.

Quelques dates à retenir

Voici les dates des événements qui marqueront notre école contheysanne durant cette fin d'année scolaire:

- Participation des classes au Festival de l'Union des Chorales du Centre le **vendredi 2 mai 2025**
- Fête de clôture des écoles le **mardi 17 juin 2025**
 - Journée: programme pour les enfants
 - Soirée: fête pour les familles
 - L'organisation détaillée suivra ultérieurement

Cours de soutien pour apprentis

La commune de Conthey ne bénéficie pas d'un programme de cours d'appui individuels pour apprentis, elle travaille en collaboration avec la Ville de Sion.

Vous trouverez toutes les informations utiles sous le lien : <https://www.sion.ch/themes/19522> ou en scannant le code QR :



Pour tout autre renseignement:

Un site internet: www.conthey.ch
Une adresse e-mail: formation@conthey.ch
Un numéro de téléphone: 027 345 56 38

Accueil pré- et parascolaire

La Commune de Conthey met à disposition de ses citoyens un accueil collectif pré- et parascolaire réparti sur 3 sites, ouverts du lundi au vendredi de 06h45 à 18h45. Pour chacun d'eux, une responsable est à disposition des familles et soutient l'équipe éducative dans l'accompagnement des enfants accueillis.



La Marelle, à Erde, accueille en crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Un accueil en UAPE est également proposé en dehors du temps d'école pour les enfants de 1H à 8H scolarisés à Erde. La capacité d'accueil journalière de chacun des groupes est de 24 enfants. **Emmanuelle Balmer** en est la responsable, 027 345 56 45.



Les P'tits Loups, à Châteauneuf, accueille en nurserie et crèche des enfants dès l'âge de 3 mois jusqu'à 4 ans. La capacité d'accueil journalière totale est actuellement de 47 enfants, elle passera à 96 dès que le nouveau bâtiment aura été livré. **Fabienne Antonin** en est la responsable, 027 345 56 21.

Pour tout renseignement et/ou demande d'inscription, contactez le Service Générations, soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par e-mail à generations@conthey.ch. Le site internet www.conthey.ch/fr/accueil-pre-et-parascolaire.ch vous fournira également des informations sur l'organisation de la structure d'accueil pré- et parascolaire.



Les Filous, à Châteauneuf est une UAPE destinée aux enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf) en dehors du temps d'école. Pendant les vacances scolaires, les enfants fréquentant usuellement l'UAPE la Marelle sont aussi accueillis. Ce site accueille également, à l'année, un groupe d'enfants d'âge préscolaire (année scolaire 2025-2026 : enfants nés entre août 2021 et janvier 2022). La capacité journalière totale de l'UAPE est de 80 enfants. **Monica Del Castillo** en est la responsable, 027 345 56 49.



Pour tout renseignement complémentaire, le service Structure d'accueil est disponible, soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par e-mail à l'adresse structure.accueil@conthey.ch

Le site internet communal contient des informations pratiques sur l'organisation du service : www.conthey.ch/fr/administration/services-a-la-population/structure-d-accueil-8621/

Mis à jour régulièrement, des informations relatives à de nouvelles demandes d'inscription pour la nurserie-crèche seront communiquées au fur et à mesure de l'avancée des travaux de construction du nouveau bâtiment.

Fermetures annuelles 2025 :

St-Joseph	le ME 19.03.2025 (MA 18.03.2025 fermeture à 18h00)	
Pâques	du JE 17.04.2025 à 18h45	au MA 22.04.2025 à 06h45
Ascension	du ME 28.05.2025 à 18h00	au LU 02.06.2025 à 06h45
Pentecôte	le LU 09.06.2025	
Fête-Dieu	du ME 18.06.2025 à 18h00	au LU 23.06.2025 à 06h45
Fermeture estivale - Marelle & Filous	du VE 18.07.2025 à 18h45	au LU 04.08.2025 à 06h45
Fermeture estivale - P'tits Loups	du VE 18.07.2025 à 18h45	au JE 07.08.2025 à 06h45
Assomption	le VE 15.08.2025 (JE 14.08.2025 fermeture à 18h00)	
Immaculée Conception	le LU 08.12.2025	
Fermeture de fin d'année – (3 sites)	du VE 19.12.2025 à 18h45	au LU 05.01.2026 à 06h45

Parents d'accueil :

Afin de compléter l'offre de prise en charge pré- et parascolaire, l'association des parents d'accueil Les Coteaux du Soleil, par Mme Alexia Torti, coordinatrice, est disponible pour toute demande de renseignements ou d'inscription au 027 345 37 09. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet officiel www.pacds.ch

Un espace de loisirs sécurisé à Châteauneuf

Afin d'offrir un espace de loisirs de qualité aux enfants et aux familles, de renforcer la sécurité des enfants et réduire les nuisances sonores, la Municipalité de Conthey a décidé de fermer à la circulation la cour des écoles de Châteauneuf, dès le mois de mars 2025.

A cet effet, une barrière sera installée à l'entrée arrière de la cour sur le Chemin de la Chapelle.

Des panneaux « Circulation interdite aux voitures automobiles, aux motos et cyclomoteurs », sauf autorisation communale, seront installés aux deux entrées de la cour d'école. La mobilité douce est désormais privilégiée dans ce secteur.

Les usagers des salles de gymnastique seront dès lors invités à stationner sur les places situées le long du Chemin de la Chapelle.

La Municipalité remercie les citoyens pour leur compréhension et leur collaboration dans la mise en œuvre de cette mesure visant à garantir un cadre de vie plus sûr et agréable pour tous.



Source : *Bonnard+Woeffray architectes*

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Retour sur le Conth'Act Automnal

Du vendredi 18 octobre au jeudi 31 octobre, la Commune de Conthey a vibré au rythme du Conth'Act Automnal, une série d'activités socio-culturelles qui a rassemblé plusieurs dizaines de participants de tous âges. Ces moments de partage et de découverte ont marqué les vacances scolaires d'automne sous le signe de la convivialité.



Parmi les temps forts, la **sortie Seniors au Fort de Chillon** a offert une plongée dans l'histoire de ce lieu emblématique. Les participants ont profité d'une visite enrichissante, sublimée par un apéritif pris sur les rives du lac Léman, sous un soleil d'automne.

La **sortie pêche**, qui s'est déroulée en collaboration avec l'animation socioculturelle de Vétroz (ASOV) à la **Gouille d'Ardon**, a également rencontré un franc succès. Une vingtaine de participants, armés de patience et de bonne humeur, sont repartis avec trois belles truites chacun, prêtes à être dégustées lors d'un savoureux souper.



Un grand merci aux participants qui ont contribué à la réussite de ces activités.

La magie de Noël au service de nos aînés

À l'approche des fêtes de Noël, la commune de Conthey a renoué avec une belle tradition : offrir **un paquet cadeau** à toutes les Contheysannes et tous les Contheysans âgés de 85 ans et plus, qu'ils résident à domicile ou en établissement.

Ces paquets cadeaux, bien plus qu'un simple présent, sont le fruit d'une véritable mobilisation inter-générationnelle. Ils contiennent des objets chargés de sens et de générosité : bricolages, lettres de vœux, fascicules, remerciements, ainsi que des produits locaux offerts par la Commune.

Ce projet a rassemblé une diversité d'acteurs : écoliers, jeunes, adultes, seniors, UAPE, conseillères et conseillers municipaux et bénévoles, tous unis par l'envie de faire briller la magie de Noël dans le cœur de nos aînés. Ensemble, ils ont apporté un peu de chaleur et de bonheur à ceux qui sont les gardiens de notre mémoire collective.

Conth'Act, qui a coordonné cette belle action, tient à remercier chaleureusement toutes les personnes ayant contribué à sa réussite. Grâce à cet élan de solidarité, 2025 commence sous le signe de l'unité et du partage.



Statistiques au 31.12.2024

En 2024

Nombre de naissances: **75**

Nombre de décès: **49**

Population par village

Aven	567	6,00%
Erde	628	6,64%
Premploz	842	8,91%
Daillon	404	4,27%
Sensine	327	3,46%
St-Séverin	159	1,68%
Bourg	60	0,63%
Vens	90	0,95%
Plan	3108	32,89%
Châteauneuf	3068	32,46%
Divers (home, inst., ...)	198	2,10%
Total	9451	100,00%

Répartition par sexe

Suisses	6900	73,01%
Hommes	3341	35,35%
Femmes	3559	37,66%
Etrangers	2551	26,99%
Hommes	1392	14,73%
Femmes	1159	12,26%
Total	9451	100,00%

Répartition par origine

Suisses	6900	73,01%
Bourgeois	2120	22,43%
Valaisans	3314 *	35,07%
Confédérés	1466	15,51%
Etrangers	2551	26,99%
Permis B	1060	11,22%
Permis C	1253	13,26%
Permis L	104 **	1,10%
Permis F/N/S	134	1,42%
Total	9451	100,00%

Répartition par groupe d'âge

de 0 à 19 ans	1974	20,89%
de 20 à 64 ans	5551	58,73%
65 et plus	1926	20,38%
Total	9451	100,00%

Répartition des étrangers par nationalité

Nationalité	Population	
Portugal	977	38,30%
Ex-Yougoslavie	269	10,54%
France	344	13,48%
Italie	243	9,53%
Syrie	77	3,02%
Espagne	69	2,70%
Afganistan	70	2,74%
Turquie	52	2,04%
Roumanie	41	1,61%
Pologne	39	1,53%
Sri Lanka	30	1,18%
Irak	26	1,02%
Autres nationalités	314	12,31%
Total	2551	100,00%

Frontaliers Permis G: 67
Habitants en séjour: 22

* y.c. 443 personnes ayant obtenu le « Droit de Cité » de Conthey

** Cette statistique inclut les permis « L » >= 12 mois

Nonagénaires et centenaire

Udry	Eliane	22.10.24	Auderset	Francis	25.06.33
Berthouzoz	Odette	17.08.26	Duval	Monique	14.07.33
Barth	Clara	24.06.27	Morand	Alfred	16.08.33
Quinodoz	Victorine	19.09.27	Germanier	Edith	30.08.33
Evéquo	Thérèse	25.12.28	Aymon	Willy	06.09.33
Germanier	Anita	04.11.29	Vergères	Huguette	27.09.33
Fumeaux	Thérèse	01.12.29	Evéquo	Yvette	21.10.33
Zambaz	Cyrille	07.12.29	Damien	Liliane	04.11.33
Heynen	Emanuel	10.12.29	Gascón López	Vicenta	12.11.33
Evéquo	Sylva	21.02.30	Putallaz	Hélène	09.12.33
Verheirstraeten	Ivonne	28.02.30	Fumeaux	Maurice	21.12.33
Berthouzoz	Denise	22.04.30	Papilloud	Noël	02.01.34
Roh	Michelle	26.05.30	Fumeaux	Alexine	07.01.34
Jacquemet	Elise	05.08.30	Bonvin	Marguerite	01.02.34
Chapuis	Thérèse	05.09.30	Gasser	Marcel	11.02.34
Erpen	Simone	05.11.30	Dessimoz	Innocent	06.03.34
Fachard	Ginette	05.12.30	Germanier	Paulette	15.04.34
Vergères	Léon	06.12.30	Abgottspen	Otto	05.06.34
Millius	Giovannina	22.01.31	Locher	Martial	09.06.34
Vuyet	Georges	26.01.31	Evéquo	Romain	12.06.34
Germanier	Andrée	03.02.31	Bernard	Max André	17.06.34
Mallaun	Ruth	15.02.31	Evéquo	Eliane	04.07.34
Sachot	Marie Thérèse	01.04.31	Biselx	Gilbert	11.07.34
Gioria	Jean Pierre	23.04.31	Lakehal	Hassen	27.07.34
Elovikov	Vasilii	15.05.31	Rapillard	Josiane	29.07.34
Germanier	Laurent	19.05.31	Hurtado Rubio	Liliane	07.08.34
Evéquo Jeltsch	Anne Marie	21.06.31	Berthouzoz	Alfred	02.09.34
Moser	Marcelle	24.07.31	Rudaz	Claudine	09.12.34
Monnet	Thérèse	15.08.31	Braun	Stella	14.12.34
Roduit	Anna Maria	10.11.31	Bessero	Gisèle	23.12.34
Fumeaux	Blanche	22.01.32	Germanier	Rose Marie	27.03.35
Tavares de Matos	Joaquim	01.03.32	Vergères	Laurence	07.05.35
Sauthier	Lucie	24.03.32	Sauthier	Léon	18.05.35
Germanier	Huguette	29.05.32	Udry	Lucien	24.05.35
Gannio Ottavio	Rosanna	21.08.32	Zambaz	Jeannette	23.06.35
Berthouzoz	Gilberte	28.08.32	Duc	Marie Anne	29.06.35
Germanier	Giustina	04.10.32	Vergères	Henriette	14.07.35
Visoio	Gheorghe	04.10.32	Schweizer	Charles Henri	30.07.35
Dessimoz	Eliane	07.11.32	Delabays	Denise	14.08.35
Gioria	Yvette	03.12.32	Germanier	Micheline	21.08.35
Penon	Eliane	28.12.32	Jaques	Bernard	01.09.35
Antonin	Jean Louis	01.01.33	Roh	Solange	12.11.35
Micheloud	Marcelle	07.02.33	Chollet	Georgette	06.12.35
Pignat	Rachel	10.02.33	Revaz	Gisèle	31.12.35
Sommer	Albert	13.06.33			

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

Remise des Mérites contheysans 2024

Vendredi 10 janvier 2025, lors de la traditionnelle soirée des Vœux de la Municipalité, ont été décernés les Mérites contheysans 2024. Ce moment fort de la soirée a permis de mettre en lumière les sportives, les sportifs et les artistes locaux qui contribuent à faire rayonner notre commune au-delà de ses frontières.

Les lauréates et les lauréats de cette année sont :

Mérites sportifs :

- **Gymnastique: Germanier Nora**, 3^e Test Active 4 à la Finale Suisse des Tests (Veyriez 9-10 novembre 2024),
- **Lutte libre et Greco-Romaine: Jollien Yan**, 3^e au championnat suisse de lutte gréco romaine junior U20 en moins de 60 kg, 3^e au championnat suisse de lutte gréco-romaine actif en moins de 60 kg, 2^e à la Fête fédérale de lutte libre sur sciure en moins de 63 kg,
- **Lutte libre et Greco-Romaine: Reis Oliveira Jonathan**, Champion suisse de lutte libre en jeunesse U14 moins de 60kg, Champion suisse de lutte gréco-romaine en jeunesse U14 moins de 60 kg,
- **Course à pied: Sassi Manu**, 2^e M35 au championnat suisse de 10km sur route,
- **BMX Race: Michel Lucie**, Championne suisse catégorie filles 13-14 ans,
- **Karaté: Musa Lorian**, 3^e au Championnat suisse 2024,
- **Trail: Nançoz Mick**, Swiss Peaks Trail 660, 3^e Séniors Hommes,
- **Sprint: Evéquoz Martin**, Vice-Champion Suisse U18 men 60m indoor ;

Distinctions sportives :

- **Gymnastique: l'Hironelle: Team Active CLAP** (Roh Charlène, Neuenschwander Lou Ann, Reuse Alicia, Rausis Pamela), Championnes valaisannes en Team Active sans engin à main,
- **Gymnastique: l'Hironelle: Groupe 30+ femme** (Gaillard Virginie, Roh Brigitte, Germanier Fabienne, Plaschy Moradi Béatrice, Costa Christelle, Neuenschwander Yasmine, Ibraimoski Sirin, Maret Vanessa, Mayor Marie-Christine), 1^{ères} et championnes romandes en groupe 30+ sans engin à main,
- **Gymnastique: Antonin Nell**, 4^e en Test Active 4 à la Finale suisse des tests
- **Gymnastique: Fasolato Priscillia**, 5^e en Test Active à la Finale Suisse des Tests,
- **Athlétisme: Herzog Malika**, Championne romande en salle de 50m haies et championne valaisanne de 50m haies, de longueur et de hauteur,
- **Athlétisme: Darbellay Théo**, Champion valaisan du lancer du disque dans la catégorie U20,
- **Athlétisme: Vuissoz Maxime**, Champion valaisan en salle U14 de sprint ;

Distinctions culturelles :

- **Musique: Sauthier Lohan**, Champion valaisan Mini de xylophone lors du concours valaisan des percussionnistes et batteurs à Brig,
- **Brass Band, Fanfare la Lyre** 1^{er} rang en Première catégorie tant pour le concours en salle que pour le concours de défilé lors de la Fête cantonale des musiques valaisannes ;

Mérites spéciaux :

- **Sport: Dessimoz Christian**, pour son engagement remarquable et de longue date au service du sport, de la formation des jeunes, de la vie sociale et culturelle de la Commune de Conthey,
- **Art: Association Art Conthey** 30 ans de l'association en 2024, Festival d'Art, pour le rayonnement de l'art et des artistes contheysans ;

Prix « coup de cœurs » :

- **Musique: Brüchel Oriane**, membre de la Fanfare La Lyre de Conthey, Championne suisse des solistes, toutes catégories confondues, pour la 3^e année consécutive,
- **Franzé Arnaud, Viticulteur**, Meilleure note pratique de sa filière et récompensé par Association Suisse Romande des Maîtres Professionnels de la Vigne et du Vin. Lors de son apprentissage, il a réalisé une cuvée de Syrah et a reversé les bénéfices à l'Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer (ARFEC),

À travers ces distinctions, c'est toute une commune qui célèbre l'excellence et les réussites de ses citoyens. **Encore bravo aux lauréats !**



Bibliothèque de Conthey (Erde-Plan-Conthey)

La Bibliothèque de Conthey (Erde-Plan-Conthey), des espaces où il fait bon vivre. Les échanges et la proximité avec la population locale permet aux bibliothèques de la commune de rayonner.

La participation à la Journée du patrimoine en septembre dernier à la Tour Lombarde pour fêter les **40 ans de la bibliothèque de Plan-Conthey** a rencontré un joli succès. Rencontrer le public en dehors des murs offre de belles opportunités d'échange et de découverte.

L'année dernière, la **Nuit du Conte** a enchanté près de 50 personnes dans les locaux du Centre culturel, entre la crêpe party chez Conth'Act et les contes à la bibliothèque et la ludothèque, petits et grands ont passé un moment magique hors du temps.

La Bibliothèque accueille quasiment chaque mois **tous les élèves primaires** de la commune au sein des

bibliothèques d'Erde et de Plan-Conthey. Ces visites sont l'occasion de mettre en avant des ouvrages et de passer un moment privilégié et calme de lecture.

Pour les enfants de 0 à 5 ans, les **ateliers lectures** se poursuivent. Les jeudis à la biblio de Plan-Conthey et vendredis à celle d'Erde, ces rencontres sont propices aux échanges, à la découverte des livres et des histoires racontées à voix haute.

Les bibliothèques suisses sous les feux de la rampe! Cette année, la Bibliothèque participera au **BiblioWeekend** avec d'autres bibliothèques valaisannes et suisses les vendredi 28 et samedi 29 mars 2025. Avec le thème «Les mots relient les mondes» les activités proposées lieront les langues d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et d'hier. Plus d'informations sur notre site internet: conthey.ch/bibliovalais



Retrouvez la Bibliothèque sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)



Le Conthathlon fête ses dix ans le 14 juin prochain

La cinquième édition du CONTHATHLON 2025 se déroulera le samedi 14 juin dès 09h00 sur les terrains de Sécheron à Châteauneuf-Conthey.

Des armoiries bourgeoises en passant par la course de tonneaux, cette édition s'annonce des plus surprenantes avec des épreuves culturelles et sportives inattendues et amusantes.

L'épreuve annexe sera artistique : **un concours d'arts visuels sur le thème « MON VILLAGE »**. Laisse parler ton talent à travers une vidéo, une photographie, une sculpture, un dessin ou une peinture et marque des points pour ton village ! Cette journée c'est surtout la rencontre entre les habitants des différents villages de la commune et la promotion des relations intergénérationnelles au sein des villages. Cet évènement se veut sportif, culturel et convivial. Chacun peut y participer et contribuer à faire de cette journée un rendez-vous festif, ludique et contheysan.

Ça t'intéresse ?

- Alors façonne ton équipe :
- Cinq à sept concurrent(e)s âgé(e)s de 18 ans à 77 ans
 - Au moins deux têtes grisonnantes âgées de plus de 50 ans
 - Être domicilié dans le village que l'équipe représente

Et ensuite prends contact avec ton chef de village. Celui-ci te fournira les précisions indispensables au bon déroulement de la journée :

Plan-Conthey	M. Serge Germanier	079 771 23 67	sergegermanier@bluewin.ch
Châteauneuf	M. Bertrand Evéquo	079 348 60 23	bevequo69@gmail.com
Vens	M. Eddy Trincherini	078 760 29 65	eddy.trincherini@netplus.ch
Bourg	M. Joël Berthouzo	079 220 76 34	joel@2binterventions.ch
St-Séverin	M. Steve Maillard	079 659 82 93	steevemaillard@bluewin.ch
Sensine	Mme Rachel Caroppo	079 775 33 54	rachel.germaniercaroppo@bluewin.ch
Erde	M. Dominique Ferreira (dit Dodu)	079 820 76 99	ferreira.dominique82@gmail.com
Premploz	M. Guillaume Antonin	079 431 78 07	guillaume.antonin1892@gmail.com
Daillon	M. Jérôme Antonin	079 840 03 04	antonin87@bluewin.ch
Aven	Mlle Laura Schwery	076 540 40 09	laura_schwery@hotmail.com

Horaire :

09h00	Accueil des équipes sur le terrain de Sécheron
09h15	Informations aux équipes et présentation du jury
09h30-11h30	Joutes culturelles et sportives ainsi que concours annexe
11h30-13h00	Repas de midi à la Salle polyvalente
13h00-15h00	Deuxième partie des joutes
15h00	Fin des activités et vin d'honneur
15h30-16h30	Partie officielle – Proclamation des résultats

PS : Nous cherchons actuellement des bénévoles pour cette journée. Vous êtes prêts à aider à un poste culturel ou sportif, à un bar ou une cantine, écrivez sans attendre à vincent@conthact.ch. Nous avons besoin de vous.

Vaisselle réutilisable

Soucieuse de réduire la production de déchets et de promouvoir une consommation plus responsable, la Commune de Conthey a instauré diverses mesures appliquées depuis le 1^{er} janvier 2024. Les organisateurs d'événements sur Conthey sont désormais obligés d'utiliser des verres réutilisables (qu'ils soient en verre classique ou en plastique lavable).

Depuis 2024, la Commune met gracieusement à disposition, des verres à pied et des verres à eau, aux so-

ciétés locales et aux organisateurs de manifestations. Pour compléter son offre, la Commune a récemment fait acquisition de verres à vin 1dl réutilisables à son effigie, qui sont à disposition dès aujourd'hui. La location de ces verres est offerte par la Commune, en revanche, les frais de lavage et de pertes sont à la charge de l'organisateur.

De plus, il est possible de faire acquisition de verres à pied à l'effigie de la Commune. Disponibles au caveau de

la Tour Lombarde pour la somme de CHF 42.00 le carton de 6 verres.

Plus d'informations www.conthey.ch



Conthey
INAO 1dl



Conthey
Verre 2.5 dl



Conthey
Verre à vin 1dl

Nouveaux horaires de l'Office du Tourisme

Depuis le **1^{er} février 2025**, l'Office du Tourisme les Coteaux du Soleil a modifié ses horaires d'ouverture afin de mieux répondre aux besoins de ses visiteurs.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

Du mardi au vendredi

- **09h00 – 12h00**
- **14h00 – 18h30**

Nous vous invitons à noter ces nouveaux horaires.

L'Office du Tourisme les Coteaux du Soleil reste à votre disposition pour toute information complémentaire et se réjouit de vous accueillir dans ses nouveaux créneaux horaires.

T.+41 (0)27 346 72 01

<https://www.lescoteauxdusoleil.ch/>



Tour Lombarde

Expositions à la galerie

La galerie de la Tour Lombarde accueille des artistes reconnus de la région ou d'ailleurs pour 6 expositions par année. A chaque vernissage, vous avez la possibilité de découvrir les œuvres exposées en présence de l'artiste, lors d'un apéritif offert et ouvert à tous.

Du 7 mars au 26 avril 2025

Vernissage le vendredi 7 mars dès 18h30

Régine Hermann, Conthey

Peintures

Du 30 avril au 28 juin 2025

Vernissage le mercredi 30 avril dès 18h30

Christiane Michaud, Fribourg

Peintures

Du 4 juillet au 30 août 2025

Vernissage le vendredi 4 juillet dès 18h30

Art Conthey

Alexandra Berthouzoz, peintures

Paule Lambiel, peintures

Grégoire Theux, peintures

Isabelle Corthay, sculptures

Espace d'exposition photos de la Forge

Dès février 2025

Rétrospective photographique

Photos issues des fonds d'œuvre d'art de la Commune de Conthey

La suite... c'est avec vous !

AVIS AUX PHOTOGRAPHES

L'espace d'exposition photos de la Forge accueille volontiers des expositions de photographes, contheysans ou d'ailleurs. Si vous souhaitez exposer ou avez des connaissances intéressées, n'hésitez pas à contacter le service Culture et Société (culture.societe@conthey.ch / 027 345 56 25).

Vente à l'emporter

Les amateurs de bons vins peuvent, non seulement, déguster au caveau, mais également acheter à l'emporter une sélection de vins des encaveurs contheysans.



Horaires

Le caveau et la galerie de la Tour Lombarde ainsi que le Musée de la Forge sont ouverts du mercredi au samedi de 11h à 13h et de 16h30 à 21h.

La Tour est fermée les dimanches, lundis, mardis et jours fériés. Il est cependant possible de réserver les salles des Présidents, des Lombards et des Bourgeois 365 jours par an.

Renseignements et réservations:

Le Bourg - Rue Lombarde 1

1975 St-Séverin

027 345 56 95

tour.lombarde@conthey.ch

www.tourlombarde.ch

LE CAKE AUX OLIVES
comédie



20 FÉVRIER 2025
15h + 20h

LE COUCOU
comédie



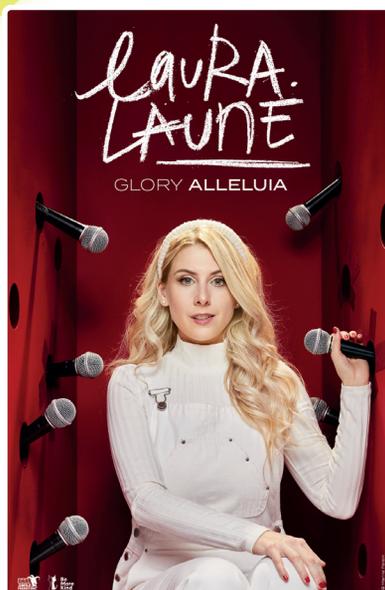
11 AVRIL 2025
15h + 20h

BOODER
humour



21 MARS 2025
20h

LAURA LAUNE
humour



09 MAI 2025
20h

STARS D'UN SOIR
comédie



10 AVRIL 2025
15h + 20h



billetterie
www.contheyshow.ch
+41 77 534 06 95
vente directe
OT Les Coteaux du Soleil
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey

Salle Polyvalente
de Conthey
rue des Industries 11



10 mai 2025
DE 10H À 14H30

**COUR D'ÉCOLE
PLAN-CONTHEY**

FOIRE ST-GEORGES

SPÉCIALE DERBORENCE



RESTAURATION
BARS
CONCERTS
EXPOSANTS
JEUX
ANIMATIONS



MANIFESTATIONS 2025

Mars 2025

SA	15		Concert – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
DI	16		Loto – Football Club Conthey (Salle Polyvalente)
VE	21		Humour Booder « Ah... l'école ! » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	22		Concert – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
DI	23		Loto – Ski-Club Derborence (Salle Polyvalente)
VE et SA	28 et 29		Biblioweekend – Commune de Conthey (Biblio Erde et Plan-Conthey)
SI	29		Concert – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
DI	30		Loto – Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)

Avril 2025

SA	5		Schlager Festival – Les Amis de la Schlager (Salle Polyvalente)
JE	10		Théâtre « Stars d'un soir » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE	11		Théâtre « Le Coucou » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	12		Concert – Chœur d'hommes « Le Temps de Vivre » (Salle Polyvalente)
DI	13		Loto – FC Erde et SC Sanetsch (Salle Polyvalente)
SA	26		Amicale des fanfares DC du district de Conthey – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
DI	27		Loto du Groupement – SFG Conthey (Salle Polyvalente)

Mai 2025

VE au DI	2 au 4		Festival UCC – Chorale St-Théobald (Salle Polyvalente)
VE	9		Laura Laune – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	10		Foire St-Georges – Union des Commerçants de Conthey (Plan-Conthey)
SA	17		Défi de Derborence – Défi de Derborence (Routes communales)

Juin 2025

SA	7		50 ^e anniversaire – Chœur mixte Ste-Famille (Salle Polyvalente)
SA	7		Swiss Dance Tour (Place Tour Lombarde)
SA	14		Conthathlon

Juillet 2025

DI	13		50 ans NJBB (Salle Polyvalente)
----	----	--	---------------------------------

Août 2025

SA	16		Départ du Tour de Romandie féminin (Salle Polyvalente)
SA et DI	16 et 17		Valais Triathlon – R&D Cycling (Routes communales)
SA	23		Tour des Stations – R&D Cycling (Routes communales)
SA	30		Pecafoot – Football Club Erde (Terrain de foot d'Erde)

Septembre 2025

SA	13		Marché et bal des Brokiens – Les Brokiens (Aven)
SA	20		Palp Festival - St-Cep (Place Tour Lombarde)
DI	21		Loto – Tennis-Club Châteauneuf/Conthey (Salle Polyvalente)
DI	28		Loto – Football Club Erde et SC Sanetsch (Salle Polyvalente)

Octobre 2025

DI	12		Loto – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)
DI	19		Loto – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
SA	25		Soirée soutien – Football Club Conthey (Salle Polyvalente)

Novembre 2025

DI	2		Loto – Ski-Club Conthey (Salle Polyvalente)
SA	8		Nuit des Musées (Place Tour Lombarde)
DI	9		Loto – Hélios Basket (Vétroz)
DI au ME	9 au 12		Salon du Voyage – Buchard Voyages SA (Salle Polyvalente)
SA	15		Match aux cartes – F.M.R. (Salle Polyvalente)
JE au SA	20 au 22		50 ans Eksapette – Guggenmusik Eksapette (Salle Polyvalente)
DI	30		Loto – Chœur mixte Ste-Famille (Salle Polyvalente)

Décembre 2025

JE	4		I Muvrini en Concert – Conthey Show (Salle Polyvalente)
DI	7		Loto – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Polyvalente)
SA	13		Concert de Noël – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
DI	14 ou 21		Concert de Noël – Fanfare La Lyre

Le calendrier peut subir des modifications. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch).